



***[Cliquez ici pour adhérer en ligne](#)***

***[Téléchargez le bulletin d'adhésion et diffusez le ici](#)***

## **2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°91**

**Sommaire : Pas drôle, Programmes, Orientation, Direction, Hors classe, CP à 12, ASH, mouvement, PFSE, classe exceptionnelle, formation continue, paritarisme, BO**





## Salles de classe en HLM : Une blague ?

"C'est pas le 1er avril mais c'est une bonne blague".

Francette Popineau, secrétaire générale du Snuipp Fsu, a accueilli avec humour la décision de JM Blanquer de signer une convention avec les Entreprises sociales pour l'habitat, un organisme qui regroupe les sociétés de HLM. Au terme de cette convention, "les ESH appuieront l'Etat dans sa recherche de locaux pour accueillir les nouvelles classes dédoublées en proposant des locaux d'accueil en pieds d'immeubles".

Pour F Popineau, "il y a une vie d'école, un univers à partager" qui participe à "tout ce qu'on peut enseigner". Des classes isolées de l'école appauvriraient la formation des enfants. "C'est sans doute une bonne blague". Mais une bonne blague signée...J.M Blanquer.

## Les élèves de Rep privés d'école

---



## Des programmes ajustés ou réécrits ?

Moins de deux ans après la parution des nouveaux programmes de 2016, le ministre publie des « ajustements » qui suscitent l'exaspération dans les écoles. Ces projets de clarification et d'ajustement des programmes en mathématiques, français et éducation morale et civique (EMC) votés par le Conseil supérieur des programmes (CSP) le 14 juin dernier seront présentés au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) le 6 juillet prochain.

## Le discours de la méthode

« Il faut rompre avec ces vieilles habitudes qui consistent à défaire ce que les précédents ont mis en place » avait-il dit. La formule a peu duré et le naturel est revenu au galop semble-t-il au service d'une méthode ministérielle consistant à faire croire que des programmes qui n'ont pas deux ans seraient à l'origine de tous les maux de l'éducation nationale.

Les programmes de 2016 élaborés par le CSP, instance indépendante, avait ensuite fait l'objet d'allers-retours avec les organisations représentatives présentes au CSE dont celles des enseignants ce qui avait permis dialogues et ajustements. Aujourd'hui, on peut largement en douter puisque [ces projets d'ajustements](#) sont déjà publiés et disponibles.

Aussi quel que soit l'avis de la communauté éducative, la parole ministérielle fait foi et elle a manifestement largement inspiré les membres du Conseil national des programmes.

## Lire la suite

---



**Le SNUipp-FSU été contacté par plusieurs collègues (ERH coordo ULIS directeur Segpa et chefs d'établissements) concernant les affectations en SEGPA et ULIS collège.**

Celles ci posent un véritable problème cette année puisqu'à ce jour aucun établissement n'a reçu la liste des élèves affectés et les collèges ne peuvent donc pas procéder aux inscriptions

Cela engendre un mécontentement des parents qui s'inquiètent voyant que les inscriptions 6eme sont quasi terminées, des problèmes pour les constitutions des classes (combien garder de places par niveau pour les élèves d'ULIS...)

Les CDO se sont tenues comme prévues, les parents ont été destinataires des notifications MDPH mais les affectations du ressort de la Dsden n'ont pas encore été faites alors que nous sommes le 26 juin.

**Le SNUipp-FSU a saisi l'IEN ASH.**

---



## CREATION D'UNE AIDE A LA DIRECTION ET AU FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Suite aux Etats Généraux de la Direction d'école du 24 mai 2018, le SNUipp-FSU met à disposition des directions d'école et de l'ensemble de la profession des outils de mobilisation collective pour revendiquer une Aide à la Direction et au Fonctionnement de l'École : une motion de conseil des maîtres et une pétition en ligne.

A la rentrée 2017, la suppression brutale et massive des Aides Administratives à la Direction d'École (AADE) a privé des milliers de personnes d'un emploi, certes précaire et mal rémunéré, sans aucune perspective d'avenir, ni reconnaissance de l'engagement professionnel dans la mission.

Cette suppression a également déstabilisé le fonctionnement des écoles et considérablement alourdi la tâche des directions d'école. Privées d'une assistance indispensable pour répondre à l'empilement quotidien de tâches logistiques et organisationnelles, mais également pour participer au fonctionnement quotidien de l'école (accueil du public sur temps scolaire, communication téléphonique et numérique avec les familles et les partenaires de l'école, aide matérielle, etc.) les directions d'école, souvent mobilisées par leurs charges d'enseignement, sont en situation de « travail empêché » et ne peuvent se consacrer au cœur de leurs missions : animation de l'équipe pédagogique, relation aux familles, suivi des élèves.

**Pour les personnels administratifs, il faut créer des emplois pérennes et statutaires en leur permettant d'y accéder par une formation qualifiante.**

**Pour les directions d'école, il faut implanter partout une Aide à la Direction et au Fonctionnement de l'École, à temps plein.** Cette mesure doit également s'accompagner d'une amélioration du régime de décharges, d'un allègement des missions et responsabilités, d'une revalorisation salariale et d'une meilleure reconnaissance de l'engagement professionnel par une institution qui soutient peu ses personnels les plus exposés.

Le Ministère de l'Education Nationale doit répondre aux besoins des directions d'école et rouvrir au plus vite des négociations sur ce dossier prioritaire pour améliorer les conditions de travail des personnels et le fonctionnement global des écoles, au service de la réussite des élèves.

[Télécharger la motion de conseil des maîtres](#)

[Signer et partager la pétition en ligne](#)

---



## **Hors-classe : pas de déclassement !**

**Les modalités d'accès à la hors-classe pour 2018 accumulent les problèmes entre avis injustes, critères de départage pénalisant les anciennes institutrices et instituteurs et nombre de promotions toujours inconnu. Le SNUipp-FSU propose aux enseignantes et enseignants d'interpeller le ministre à travers une pétition.**

**D'une part,** les avis basés sur des rapports d'inspection plus ou moins anciens, comme sur une connaissance plus ou moins réelle des enseignants engendrent de profonds sentiments d'injustice voire de mépris lorsque l'investissement quotidien n'est pas reconnu, à minima, comme très satisfaisant. De surcroît, ces avis ont un caractère pérenne et figent l'appréciation portée sur les enseignants.

**D'autre part**, à ce sentiment d'injustice, peut s'en ajouter un autre dans les départements où, en cas de départage de barème, c'est l'ancienneté dans le corps des PE qui est prise en compte et non l'ancienneté de l'ensemble de la carrière des agents, désavantageant ainsi fortement les collègues ayant changé de corps ces dernières années.

Nous voulons

C'est pourquoi nous demandons au ministre d'intervenir immédiatement afin que :

- l'engagement d'augmenter les volumes des promotions soit respecté et confirmé dès maintenant ;
- l'ensemble des avis puisse faire l'objet d'un recours ;
- ces avis soient révisables dès l'année prochaine ;
- en cas d'égalité de barème, l'ancienneté de service soit prise en compte sur l'ensemble de la carrière.

**S'il a été possible de co-signer à quatre organisations (SNUipp-FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT et CGT Educ'action) une lettre ouverte au ministre, il n'a pas été possible de finaliser ensemble une pétition.**

**Nous lançons donc aujourd'hui une pétition sur la hors-classe du seul SNUipp-FSU : <https://hors-classe-pour-tous.fr/>**



**Satisfaction des effectifs abaissés mais limites du dispositif, des centaines d'enseignantes et enseignants de CP dédoublés ont répondu aux questions du SNUipp-FSU dans tous les départements comptant des Rep+.**

1338 réponses sur 3852 CP dédoublés en REP +, l'enquête menée d'avril à mai par le SNUipp-FSU pour mesurer les premiers effets du « CP à 12 » s'appuie sur un échantillon représentatif. Ses résultats apportent un premier éclairage à la fois sur les conditions dans lesquelles s'est mise en place la « mesure-phare » de Jean-Michel Blanquer et sur les effets de celle-ci sur les pratiques enseignantes et les apprentissages.

**L'enquête du SNUipp-FSU [ici](#)**

---



## **FORMATION CONTINUE « ASH »**

### **Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (MFIN) 2017-2018 :**

La Circulaire n° 2018-068 du 18-6-2018 est parue au BO n° 25 du 21 juin 2018.

Formation continue des enseignants : **Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers - année scolaire 2018-2019**

En application de l'article 7 du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif au CAPPEI, des modules de formation d'initiative nationale sont organisés au niveau académique, inter-académique ou national.

Pour rappel, les modules de formation d'initiative nationale sont ouverts à l'ensemble des personnels d'enseignement et d'éducation pour approfondir leurs compétences, donc les enseignants spécialisés, les enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires.

***Inscriptions :***  
**cette année les CAPD doivent se tenir avant le 14 septembre**

Les candidatures sont recueillies par le responsable académique de la formation continue qui doit les transmettre « ***avant le 14 septembre délai de rigueur*** » à la DGESCO.  
Pour rappel, les collègues sortant de CAPPEI, et c'est la première année, ont de droit accès aux MIN dans la limite de deux modules par an et d'un total de 100H (pendant les 5 ans qui suivent l'obtention du CAPPEI).

**Le SNUipp-FSU s'adresse à l'IA afin qu'une circulaire départementale sorte très vite.**

---



## **Le SNUipp-FSU vous informe et vous accompagne !**

Tout au long du mouvement, vous pourrez compter sur nous à nouveau cette année. Malgré une actualité très chargée, les militant(e)s du SNUipp sont sur tous les fronts, dans l'action mais aussi l'aide, l'information, le conseil. Pas de fausse promesse mais l'engagement d'un suivi personnalisé de chaque collègue dans un souci également d'équité entre tous.

**419 collègues sont restés sans affectation à l'issue du TD avec donc participation au mouvement à Titre provisoire.**

**Les groupes de travail pour le MOUVEMENT A TITRE PROVISOIRE ont débuté la semaine dernière.**

**Les élu(e)s du SNUipp-FSU y participent activement**

**Capd le 3 juillet**

**Le SNUipp-FSU informe les collègues concerné-es et informera les collègues au fur et à mesure de l'avancée des travaux.**

**Barème dernier nommé-e de ce jour : 1 point (mais pas tous étudiés)**

Les nominations commencent à devenir de fait compliquées eu égard aux postes restants.

Et certaines affectations de ce jour très compliquées et loin des vœux et souhaits des collègues, l'IA affectant sur les postes restant désormais vacants après étude des demandes.

8 collègues ineat (qui arrivent dans le département - bienvenue à eux ! -) ont pu être affectés également.

**Le groupe de travail se poursuit et devrait s'achever demain sur les postes restant désormais vacants.**

**Des collègues resteront aussi de fait sans affectation début juillet - faute de poste disponible - avec nouvelle étude des demandes lors d'un groupe de travail en août.**

**A NOTER Liste définitive des 80 postes bloqués PFSE  
LIRE ICI**



Plusieurs APPELS à Candidature restent ouverts jusqu'au **27 Juin**

**TOUT EST ICI**

**COPIES au SNUipp-FSU**

- Coordonnateur(trice) CASNAV
- Directeur(trice) en REP+ à l'école maternelle Moulins à Nice  
Conseiller pédagogique départemental chargé de la mission d'accompagnement des dialogues pédagogiques et de gestion du 1er et 2nd degrés et de la communication institutionnelle.
- Conseiller pédagogique dans la circonscription de Nice 2



- Poste à profil : assistant(e) de la secrétaire générale de la DSDEN 06 -  
**date limite 29 juin**

**LIRE ICI**

---

**Tableau avancement**  
**Classe exceptionnelle**

**Les avis des IEN sont dans les boites iprof.**

Sur Iprof :

- 1) Les Services
- 2) Accéder à la campagne CLASSE EXCEP. Cliquer sur OK
- 3) Consulter votre dossier  
Cliquer sur l'onglet : Synthèse

**Copie au SNUipp-FSU pour suivi.**

**Capd 3 juillet. Seul le SNUipp siègera en tant qu'expert.**

**Le dossier du SNUipp-FSU**

---





## **PFSE Nice 2018-2019 : toutes les infos à savoir !!!**

Le SNUipp FSU 06, syndicat majoritaire des enseignants du 1er degré, dans toute la France et dans notre département (7 élus sur 10 en Commission Administrative Paritaire), est en lien avec la profession et en particulier les nouveaux collègues. C'est pourquoi vous trouverez régulièrement des articles destinés au début de carrière sur notre site.

[Notre dossier complet](#)

---



## **Une formation continue à la dérive !**

Le PAF 2018/2019 a été présenté par le Recteur en comité technique académique.

**Devant la pauvreté de l'offre de formation la FSU et le SNUipp ont voté contre.**

Le nombre de stages à candidature individuelle est en chute libre : 2,4 %.  
60 % des stages sont programmés sur les thématiques Lire/Ecrire/Mathématiques.

De plus les 18 h de conférences pédagogiques sont désormais incluses dans le plan faisant gonfler artificiellement le nombre de stages.

# Scandaleux !

Tous les stages à candidature individuelle sont annoncés " hors temps de travail".

Quelle régression ! Et l'IA lors du CTA qui s'est targué d'avoir créé des postes de BD pour augmenter le nombre de départs.

De plus lors du conseil de formation puis en CTA rien n'a été indiqué aux syndicats . Quelle transparence ! Le SNUipp-FSU saisit sans délais l'IA.



## Inscriptions PAF "peau de chagrin"

Inscriptions Stages Formation Continue

Les inscriptions se font exclusivement sur Internet et uniquement pour les stages à candidature individuelle

**Ouverture du service d'inscription sur Internet : du 25/06/2018 jusqu'au 17/09/18**

**DOUBLES** au SNUipp-FSU de vos demandes

[Tout est ici](#)

---



**La fin des CAPD ? Gravissime pour la profession ! Que tout le monde mesure le niveau de l'attaque !**

Le gouvernement projette de dessaisir les commissions paritaires de la plupart de leurs attributions concernant la mobilité et la carrière des agents de la Fonction publique. Face à cette atteinte grave, le SNUipp et la FSU appellent à signer massivement une pétition.

Début juin : enseignantes et enseignants voient se profiler la fin de l'année scolaire avec

un certain soulagement mais pour ceux d'entre eux qui sont élus pour représenter la profession, c'est le plein boum ! Après avoir ferraillé au sein des comités techniques (CT) avec les directions académiques pour défendre les écoles dans le contexte difficile d'une carte scolaire de pénurie, les délégués du personnel vérifient, informent, rendent compte à leurs collègues des commissions paritaires de fin d'année qui examinent leurs affectations, leurs promotions, leurs congés de formation, leurs demandes de temps partiels ou de mise en disponibilité...

C'est ce moment, forcément mal choisi, où le gouvernement met sur la table un projet qui signe pratiquement la fin du paritarisme dans la fonction publique et donc dans l'éducation nationale.

## [Lire la suite](#)

**La FSU et le SNUipp lancent une pétition pour la défense des droits des personnels !**  
**Pétition pour le respect de nos droits : PAS TOUCHE AUX CAPD ET CHSCT !**

## [Signez la pétition ici](#)

---



### **Lu au BO n°25 du 21 juin 2018**

[Actions éducatives](#) : Commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale en 2018

[Formation continue des enseignants](#) : **Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers - année scolaire 2018-2019**

[Appel à candidatures](#) : Postes et missions à l'étranger (hors établissements scolaires AEFÉ, Mlf et Aflec) ouverts aux personnels titulaires du MEN et du MESRI

---



## SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



### PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

[Lire la suite et modèle de lettre](#)

**SNUipp-Fsu 06** : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr) Adresse : 34 avenue du docteur

Ménard 06 000 Nice - Tél : 04 92 00 02 00 -

Fax : 04 93 35 75 52

**SNUipp National** : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)